

PROJET SELPAL

Le projet **SELPAL** est mis en œuvre, pour une durée de 2 ans, par l'**AMOP - Association Méditerranéenne des Organisations de Producteurs** - en partenariat avec l'**IFREMER** et le **CEPRALMAR**, grâce au soutien financier de l'association **France Filière Pêche** (FFP), du **Conseil Général de l'Hérault** et du **Conseil Général des Pyrénées Orientales**.

Ce projet est centré sur la **flottille palangrière ciblant le thon rouge (*Thunnus thynnus*) dans le golfe du Lion**. Encore peu étudié, ce métier se développe pourtant sur la côte française. En 2014, environ 70 navires pratiquent l'activité dans le golfe du Lion. Une cinquantaine de palangriers sont actifs au sein des deux Organisations de Producteurs méditerranéennes, la SATHOAN et l'OP DU SUD, pour un quota annuel de plus de 210 tonnes.

De par le monde, la palangre «pélagique» peut-être source de prises accessoires. Son diagramme d'exploitation permet de capturer des individus adultes mais il arrive que des captures accidentelles telles que des requins, des raies, des oiseaux marins et des tortues marines, soient observées. Toutefois, il convient de ne pas généraliser, ces captures varient beaucoup en fonction du type de palangre utilisé (de surface/profonde), de la stratégie de pêche (jour/nuit), du type d'hameçon, du type d'appât, des zones géographiques et de la saison.

C'est pourquoi, il est important d'avoir une connaissance préalable et approfondie des captures, mais aussi de mettre en place des mesures adéquates et proportionnées. Le développement de mesures de limitation des captures accidentelles, à un niveau européen ou international, devra être adapté aux résultats des travaux de recherche ainsi qu'à chaque pêcherie. En Méditerranée, ces mesures relèvent d'une approche raisonnée et concertée avec les scientifiques.

Le succès de SELPAL repose sur la participation active des pêcheurs professionnels.

1

> LES OBJECTIFS

- Quantifier l'impact de la pêcherie palangrière ciblant le thon rouge sur les espèces sensibles.
- Tester des mesures pour augmenter la sélectivité.
- Atténuer les impacts sur les espèces sensibles dans le golfe du Lion.

2

> LES RÉSULTATS ATTENDUS

- Connaissance de l'activité: techniques, effort et zone de pêche, sélectivité de l'engin...
- Evaluation des risques d'interactions entre l'engin et les espèces sensibles et tests de mesures d'atténuation.
- Estimation de la mortalité du requin peau bleue, recensement des zones d'habitat et des mouvements de l'espèce.
- Création d'un guide de bonnes pratiques et animation d'un atelier de travail pêcheurs/scientifiques portant sur les méthodes d'atténuation.

L'ESPÈCE CIBLÉE PAR LES PALANGRIERS

• Le thon rouge (*Thunnus thynnus*)

Poisson pélagique emblématique, il s'agit d'une ressource partagée, à haute valeur marchande. Ciblé par la flottille palangrière dans le golfe du Lion, sa pêche est très réglementée avec des quotas stricts de manière à ce que l'espèce soit exploitée de façon durable dans les eaux méditerranéennes.

LES ESPÈCES ACCESSOIRES

• L'espadon

Il fait partie des espèces de poissons à rostre les plus exploitées, notamment par la palangre. D'après l'ICCAT, la réduction des captures de juvéniles impacterait positivement le stock.

• Les requins et les raies (les élastranchés)

Certains requins pélagiques, principalement le peau-bleue (*Priopnace glauca*), et plus rarement le requin renard (*Alopius vulpinus*) sont commercialisés. La raie pastenague violette pélagique

(*Pteroplatytrygon violacea*) est généralement rejetée en mer. En Méditerranée, la biologie et écologie des élastranchés sont encore peu étudiées, les statistiques de pêche sont incomplètes et l'impact de la flottille sur les stocks non établi.

• Les tortues marines

Bien qu'aucune prise ne soit signalée pour les palangriers dans le golfe du Lion, il convient de collecter le plus d'informations sur leur comportement dans la zone et de diminuer les probabilités de captures accidentelles.

• Les oiseaux marins

Peu d'informations (estimation/impacts) sont disponibles sur les prises accessoires d'oiseaux marins de ce métier dans le golfe du Lion. Il s'agit pourtant d'un réel problème, tant pour la conservation des populations que pour la rentabilité de l'opération de pêche (efficacité de l'engin). Il convient donc de le mesurer afin de mettre en place, le cas échéant, les mesures d'atténuation adéquates.

3

LES ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DE SELPAL

• LE MARQUAGE ÉLECTRONIQUE

Les scientifiques embarqués utilisent différents types de marques, en fonction de l'espèce, la taille, et du type d'information à acquérir. Programmées pour enregistrer sur plusieurs mois un certain nombre de paramètres, elles sont conçues pour étudier les mouvements (horizontaux et verticaux) et le comportement de nage, mais aussi pour estimer le taux de mortalité des individus relâchés vivants.

• LES ÉTUDES GÉNÉTIQUES

Ce projet permettra de caractériser le stock de requin peau bleue. Les populations de Méditerranée et d'Atlantique sont considérées comme indépendantes. Toutefois, l'importance des échanges entre populations et leur interdépendance ou indépendance démographique sont peu comprises à ce jour. Vérifier cette hypothèse est essentiel pour la gestion des pêches. Des études

génétiques devraient confirmer ou non l'existence d'un stock méditerranéen et montrer si celui-ci est en réduction.

• LE TEST DE MATÉRIEL ADAPTÉ

Le projet permet l'acquisition de matériel de pêche présentant de nombreux avantages en termes de sécurité, gain de temps, etc. Des dégorgeoirs, des pinces coupantes à manche, facilitant la libération rapide et sans danger des prises accessoires sont distribués et testés par la profession.

• LE TEST DE SYSTÈMES D'EFFAROUCHEMENT SUR LES OISEAUX MARINS

Ces prises ont lieu lorsque la ligne est mise à l'eau, quand les oiseaux plongent et attrapent les appâts. Des lignes d'effarouchement seront fabriquées et déployées pendant le filage pour éviter ces captures.

La confidentialité des données

Toutes les données acquises lors de ce projet sont la propriété de l'AMOP et de l'IFREMER. Elles seront traitées de façon anonymes et agrégées. Leur diffusion ne fera l'objet d'aucune divulgation de nature à remettre en cause la confidentialité des données individuelles.

